

**PRESIDENCE**

PRE/DF/CF/152/2011

Toulouse, le 8 novembre 2011

Le président

à

Monsieur Thierry THUILLIER
Directeur de l'information de France 2

Copie à Monsieur Bertrand MOSCA
directeur général de France 2

BLAGNAC

IUT TOULOUSE II
1, PLACE G. BRASSENS - BP 60073
31703 BLAGNAC CEDEX
TELEPHONE : 05 62 74 75 75

CAHORS

ANTENNE DE L'UTM
273, AVENUE H. MARTIN - BP 282
46000 CAHORS CEDEX
TELEPHONE : 05 65 23 46 00

Objet : Demande de droit de réponse suite à la diffusion du reportage du 3 novembre intitulé « Fac Poubelle » dans l'émission « SOS, jeunesse cherche avenir ».

Monsieur,

Suite à la diffusion du reportage intitulé « Fac Poubelle », le 3 novembre 2011 sur France 2, je tiens à faire valoir le droit de réponse de l'université que je représente.

FIGEAC

IUT TOULOUSE II
AVENUE DE NAYRAC
46100 FIGEAC
TELEPHONE : 05 65 50 30 60

La liberté d'expression, la liberté de la presse sont des acquis qui nous sont chers. Encore faut-il que ces libertés soient exercées dans le respect des règles fondamentales de déontologie qui régissent tout exercice d'activité relevant du service public d'information. Il ne m'appartient pas de juger votre ligne éditoriale et je ne souhaite pas le faire.

En revanche, il m'appartient de réagir fortement à l'image que vous vous permettez de construire, à travers ce reportage, de l'université française en général et de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, en particulier. Le choix des images que vous avez diffusées et le commentaire qui les accompagne montrent non seulement une méconnaissance du monde universitaire français, mais surtout un mépris total de toutes les actions que nous entreprenons pour offrir à nos étudiants les meilleures formations, de meilleures conditions de travail et un accompagnement de qualité.

Compte tenu des conditions dans lesquelles nous avons reçu votre journaliste Fabien Chadeau et son équipe, nous étions en attente d'un reportage sérieux et impartial. Or, il est évident que ce reportage vise volontairement à donner une image dégradée – caricaturale – de notre université, de ses étudiants et de ses personnels.

Vous ne présentez que du superficiel ou du sensationnel, sans retenir les réelles informations de fond que votre journaliste a pu obtenir, en image ou en entretien. Aujourd'hui, l'Université de Toulouse II-Le Mirail est en plein renouveau : les images que votre équipe a pu tourner peuvent en témoigner – mais vous avez choisi de ne pas les diffuser ; les entretiens que votre équipe a menés peuvent en témoigner – là encore, vous avez choisi de ne pas les diffuser, ni de les reprendre dans vos commentaires.

CAMPUS DU MIRAIL

TELEPHONE : 05 61 50 44 99
TELECOPIE : 05 61 50 43 50

INTERNATIONAL

TEL : +33 5 61 50 44 99
FAX : +33 5 61 50 43 50
E MAIL : Présidence@univ-tlse2.fr

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr

Vous choisissez de ne faire aucune mention des bâtiments neufs de l'UFR de Langues, de son centre multimédia remarquable ou de ses salles de cours ou labos de langues, alors que le reportage concerne une étudiante de Langues Etrangères Appliquées. Vous préférez ne mentionner que deux situations techniques posant problème, sans même donner la possibilité d'explications. De même, aucune mention du fait que le campus du Mirail fait l'objet d'une des plus grandes opérations de reconstruction-réhabilitation du pays et bénéficie à ce titre d'importants financements publics de l'Etat et des collectivités territoriales.

Vous passez également sous silence les actions en faveur d'un meilleur accueil des étudiants primo-entrants et d'une opération de parrainage, alors que vous avez suivi l'étudiante LEA pendant ces moments. Tout comme vous ignorez toutes les actions menées en faveur de la culture et de la vie étudiante sur notre campus.

De toute évidence, en menant un reportage à charge, vous ne pouvez évoquer ces éléments. En revanche, vous vous autorisez certains commentaires subjectifs et orientés dont l'ironie a été très mal ressentie par les membres de la communauté universitaire et au-delà.

Ces choix sont incompatibles avec l'exercice d'un journalisme sérieux tel que l'on peut l'attendre d'une chaîne télévisée de service public. Vous contribuez ainsi largement à la perte de considération à laquelle le service public, dans son ensemble, fait aujourd'hui face.

Par ailleurs, votre reportage contient un nombre d'assertions fausses et de commentaires diffamatoires sur l'établissement ainsi que sur certains de ses personnels. Par conséquent, et indépendamment des autres actions envisageables, je m'oppose à toute rediffusion totale ou partielle du reportage cité en objet. Je souhaite également une rectification publique nécessaire au rétablissement de la vérité sur au moins quatre points :

- Il est faux de dire « qu'un étudiant sur deux abandonne en cours d'année ». S'il est vrai que la moitié des étudiants se réorientent au cours ou en fin de première année de licence, il importe d'en préciser la nature : réorientation universitaire, choix d'un nouveau parcours de formation, préparation d'un concours, entrée sur le marché du travail.
- Il est faux de dire que sur les 900 étudiants inscrits en première année de Licence LEA « seulement 45 étudiants ont surmonté tous les obstacles jusqu'au Master ». Tout d'abord, le département LEA ne propose que 45 places pour ses Masters. Ensuite, les autres étudiants diplômés d'une licence de LEA intègrent le marché du travail ou poursuivent leurs études vers d'autres parcours de formation.
- Il est faux de présenter la liste filmée des résultats affichés comme la traduction d'un nombre impressionnant d'absences ou d'échecs pour la réussite en licence. Cette liste ne portait que sur la seule session de rattrapage et non sur la globalité des résultats de l'année. Ainsi ne figuraient pas les étudiants ayant réussi dès la première session. De plus, la mention « absent » reflète des situations administratives multiples.
- Vous laissez entendre que le taux d'insertion professionnelle des étudiants est désastreux pour la filière LEA. Selon les chiffres et la méthodologie du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le taux d'insertion professionnelle des diplômés des deux Master 2 LEA de l'Université de Toulouse II-Le Mirail est de 100% (cette dernière enquête, à 30 mois de

l'obtention du diplôme, porte sur la promotion 2008 – le taux de réponse était de 75 %).

Enfin, en titrant votre reportage sur l'Université de Toulouse II-Le Mirail « Fac poubelle » comme vous le faites, vous portez directement atteinte à son image. Ce titre est indigne d'un reportage sur une université publique française, dégradant pour ses étudiants et injurieux pour ses personnels. Je demande donc qu'il soit publiquement dissocié de notre établissement et retiré. Egalement, je considère que la diffusion du reportage sur l'Université de Toulouse II-Le Mirail sous ce titre « Fac poubelle » permet de réunir les éléments nécessaires pour ester en justice pour diffamation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel Filâtre
Président de l'Université de Toulouse II-Le Mirail

